

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance (désigné le *Mandat*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement d'actions de sociétés établies au Canada.

Stratégies de placement : Le Mandat investit essentiellement dans des actions ordinaires, et peut aussi acheter des titres qui sont convertibles en actions ordinaires. Au moment de prendre des décisions de placement, le Mandat peut s'appuyer sur différents modes de placement, comme des stratégies fondées sur la croissance et la valeur.

Risque

Le Mandat est un fonds d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à long terme et pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Pour la période close le 31 août 2021, le niveau de risque global du Mandat est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Mandat.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) et Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. (désignée *CC&L*) offrent des conseils en placement et des services de gestion de placements au Mandat. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à *GACI* et à ces sous-conseillers en valeurs sont présentés ci-dessous. La répartition du portefeuille peut changer de temps à autre.

- *GACI* : actions de base – composante à volets multiples, environ 70 %
- *CC&L* : actions de croissance, environ 30 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 284 613 \$ au 31 août 2020 à 420 318 \$ au 31 août 2021, en hausse de 48 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 57 027 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de 23,5 % pour la période, contre 28,2 % pour son indice de référence, soit l'indice composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

L'ensemble du marché boursier canadien a dégagé un solide rendement au cours de la période, mais légèrement inférieur à celui de l'ensemble du marché boursier américain.

Le développement rapide de vaccins efficaces contre la COVID-19 s'est avéré l'un des événements les plus importants ayant influé sur les marchés au cours de la période. Le gouvernement du Canada a continué à offrir de l'aide financière et à mettre en œuvre des mesures de relance monétaire en raison de la pandémie, tout comme les autres gouvernements des principaux pays. Les campagnes de vaccination ont été lancées partout dans le monde pour accélérer l'allègement des mesures de confinement et la reprise économique.

À la fin de la période, l'inflation a augmenté en raison des goulots d'étranglement au sein de la chaîne d'approvisionnement. L'efficacité des vaccins contre le variant Delta a également été remise en question. Ces deux facteurs ont commencé à peser sur les marchés boursiers, lesquels étaient davantage préoccupés par le moment où les banques centrales considéreraient que la reprise économique était suffisamment stable pour qu'elles puissent réduire les mesures de relance monétaire et augmenter les taux d'intérêt.

Dans la composante actions de base – composante à volets multiples du Mandat, une position légèrement surpondérée dans les services publics d'énergie renouvelable a miné le rendement. La concurrence accrue de la part des sociétés axées sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, notamment les

principales sociétés du secteur de l'énergie à l'échelle mondiale, a eu pour effet de réduire considérablement la rentabilité des projets.

Au sein de la composante actions de base – composante à volets multiples, une légère surpondération dans le secteur de l'énergie a également freiné le rendement. Au milieu de la période, le cours des actions de sociétés énergétiques a reculé en raison de l'éclosion du variant Delta de la COVID-19 qui a eu pour effet de retarder la reprise économique complète. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a pris la décision de ramener la production de pétrole aux niveaux d'avant la pandémie. Les positions dans Kirkland Lake Gold Ltd. et Suncor Énergie Inc. ont nuï au rendement.

La position dans le secteur de la consommation discrétionnaire a favorisé le rendement de la composante actions de base – composante à volets multiples, la hausse des dépenses de consommation ayant permis au secteur de dégager un excellent rendement au fil de l'allègement des mesures de confinement. Une légère surpondération dans le secteur des services financiers a contribué au rendement étant donné que les banques ont été avantagées par le fait que les pertes sur créances ont été moins importantes que prévu. Parmi les titres ayant contribué au rendement figurent ceux de First Quantum Minerals Ltd., de Dye & Durham Ltd. et de BRP Inc. First Quantum Minerals a tiré avantage d'une forte hausse des prix du cuivre. Dye & Durham a continué de faire bonne figure par suite d'acquisitions et a tiré parti d'une proposition d'offre de rachat. BRP a dégagé de solides résultats d'exploitation.

GACI a ajouté un certain nombre de nouvelles positions, notamment dans Air Canada, Jamieson Wellness Inc. et Keyera Corp. Air Canada devrait bénéficier de la reprise des voyages. Des titres de Jamieson Wellness ont été acquis puisque la pandémie a permis à la société de bénéficier d'une reconnaissance de sa marque et d'une plus grande percée dans le marché. Une position dans Keyera a été ouverte en raison de la qualité de ses actifs, de son équipe de direction solide et de son intérêt stratégique pour des regroupements possibles dans le secteur. Une position dans Dye & Durham a été ajoutée, car la société est bien placée pour tirer avantage des conditions favorables entourant les fusions et acquisitions.

GACI a accru les positions existantes dans la Société Financière Manuvie, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion. Le secteur des services financiers devrait tirer profit de la hausse des taux d'intérêt et de l'amélioration des conditions de crédit au cours de la reprise de l'économie. La position dans Ressources Teck Ltée a été accrue compte tenu des excellentes perspectives du charbon métallurgique dans le secteur des produits de base et des progrès réalisés dans son projet de mine de cuivre. La position dans Cargojet Inc. a été augmentée en raison de la capacité de la société à tirer avantage des possibilités générées par la pandémie pour conclure des contrats à long terme avec des compagnies aériennes de transport de passagers, qui avaient été mises sur la touche.

Compte tenu de la concurrence accrue, GACI a vendu le titre de Brookfield Renewable Partners L.P. pour acquérir ceux de sa société mère, Brookfield Asset Management Inc., afin d'accroître la liquidité. Les titres de Newmont Corp. ont été liquidés pour réduire l'exposition du Mandat à l'or et accroître son exposition aux métaux de base. Un certain nombre de positions ont été dénouées, comme celles dans La

Banque de Nouvelle-Écosse et dans Fortis, pour redéployer le capital dans des placements présentant un profil risque-rendement plus avantageux, notamment dans la Banque Canadienne Impériale de Commerce et dans d'autres banques. Les positions dans la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée ont été réduites, car les deux sociétés ont présenté une offre visant à acquérir Kansas City Southern.

Dans la composante actions de croissance, une importante sous-pondération dans le secteur des services financiers et une surpondération modérée dans le secteur des matériaux ont nuï au rendement, à l'instar de la sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information. Une légère sous-pondération dans Nutrien Ltd. a sapé le rendement, compte tenu de la hausse du cours de l'action de la société, cette dernière ayant profité de la solidité de la croissance économique. Une légère surpondération dans le Groupe TMX Ltée a également nuï au rendement. La société de services financiers a enregistré un rendement absolu positif, mais a moins bien fait par rapport à l'ensemble du marché.

La sélection des titres dans les secteurs des matériaux et de l'industrie a favorisé le rendement de la composante actions de croissance du Mandat, au même titre qu'une importante surpondération dans le secteur de l'immobilier. Parmi les facteurs ayant favorisé le rendement, mentionnons une surpondération modérée dans TFI International Inc. et Labrador Iron Ore Royalty Corp. Le cours de l'action de TFI International a grimpé, la société ayant tiré avantage de la réouverture de l'économie. Labrador Iron Ore a mieux fait que l'ensemble du marché, puisque la société a bénéficié de la réouverture de l'économie et de la solidité de la croissance économique.

CC&L a ouvert une nouvelle position dans Tourmaline Oil Corp., société du secteur de l'énergie, en raison de ses caractéristiques factorielles favorables. Une position existante dans Wheaton Precious Metals Corp. a été accrue compte tenu de l'amélioration des perspectives de cette dernière. La position dans la Société aurifère Barrick a été éliminée en raison du recul des caractéristiques factorielles, tandis que la position dans Shopify Inc. a été réduite étant donné les perspectives d'évaluation négatives.

Le taux de rotation inférieur du portefeuille pour la période est attribuable au changement de sous-conseiller en valeurs décrit à la section *Événements récents*.

Événements récents

À compter du 1^{er} septembre 2020, GACI a fourni des services de gestion de placements à une partie plus importante du Mandat, en remplacement de Foyston, Gordon & Payne Inc., Picton Mahoney Asset Management et Triasima Portfolio Management Inc.

À compter du 1^{er} septembre 2020, les frais de gestion annuels payables par certaines catégories de parts du Mandat sont passés de 1,75 % à 1,60 % à l'égard des parts de catégorie A, de 1,70 % à 1,55 % à l'égard des parts de catégorie Plus, des parts de catégorie Plus T4 et des parts de catégorie Plus T6, de 1,65 % à 1,50 % à l'égard des parts de catégorie C, de 0,70 % à 0,55 % à l'égard des parts de catégorie Plus-F, des parts de catégorie Plus-F T4, des parts de catégorie Plus-F T6, des parts de catégorie Plus-N, des parts de catégorie Plus-N T4 et des parts de catégorie Plus-N T6, et de 0,65 % à 0,50 % à l'égard des parts de catégorie I.

À compter du 1^{er} septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Mandat, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Mandat, à l'exception de la catégorie O, et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Mandat.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Mandat.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

Placeur

Les parts des catégories A, C et I du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, à GACI et aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage et aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Mandat au cours du mois en question.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 68 643 \$ ont été versés par le Mandat à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de

ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure des opérations d'achat et de vente de titres de participation ou de créance avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	24,69 \$	24,09 \$	25,74 \$	24,48 \$	23,42 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,72 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,59 \$	0,57 \$
Total des charges	(0,56)	(0,57)	(0,56)	(0,61)	(0,58)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,77	1,60	0,15	2,04	1,87
Profits latents (pertes latentes) pour la période	3,80	(1,02)	(0,46)	0,17	(0,61)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	5,73 \$	0,60 \$	(0,29) \$	2,19 \$	1,25 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,03	0,05	–	–	–
Des gains en capital	0,29	–	1,27	0,90	0,07
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,32 \$	0,05 \$	1,27 \$	0,90 \$	0,07 \$
Actif net à la fin de la période	30,13 \$	24,69 \$	24,09 \$	25,74 \$	24,48 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	42 048 \$	40 757 \$	48 541 \$	57 693 \$	61 637 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 395 584	1 650 618	2 015 434	2 241 221	2 517 888
Ratio des frais de gestion⁵	1,96 %	2,21 %	2,21 %	2,21 %	2,22 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,96 %	2,21 %	2,28 %	2,24 %	2,41 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	30,13 \$	24,69 \$	24,09 \$	25,74 \$	24,48 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	10,50 \$	10,25 \$	10,73 \$	10,29 \$	10,41 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,30 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,19)	(0,20)	(0,19)	(0,21)	(0,21)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,76	0,79	0,07	0,83	0,79
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,57	(0,56)	(0,06)	(0,04)	(0,31)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,44 \$	0,28 \$	0,07 \$	0,83 \$	0,51 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,07	0,07	0,02	–	0,17
Des gains en capital	0,33	–	0,37	0,50	0,45
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,40 \$	0,07 \$	0,39 \$	0,50 \$	0,62 \$
Actif net à la fin de la période	12,55 \$	10,50 \$	10,25 \$	10,73 \$	10,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	458 \$	427 \$	524 \$	489 \$	106 \$
Nombre de parts en circulation⁴	36 508	40 626	51 162	45 551	10 281
Ratio des frais de gestion⁵	1,65 %	1,82 %	1,86 %	1,90 %	1,99 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,86 %	2,05 %	2,14 %	2,19 %	2,32 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	12,55 \$	10,50 \$	10,25 \$	10,73 \$	10,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,39 \$	8,54 \$	8,99 \$	9,21 \$	10,23 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,14 \$	0,12 \$	0,16 \$	0,12 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,16)	(0,17)	(0,17)	(0,18)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,46	0,56	0,05	0,61	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,29	(0,32)	(0,14)	0,01	(0,26)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,73 \$	0,19 \$	(0,10) \$	0,56 \$	0,26 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,23 \$	0,20 \$	0,24 \$	0,25 \$
Des dividendes	–	–	–	0,01	0,62
Des gains en capital	–	–	–	0,54	0,43
Remboursement de capital	0,12	0,10	0,12	–	–
Total des distributions³	0,35 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,79 \$	1,30 \$
Actif net à la fin de la période	9,77 \$	8,39 \$	8,54 \$	8,99 \$	9,21 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	1,73 %	1,90 %	1,90 %	1,90 %	2,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,87 %	2,04 %	2,04 %	2,04 %	2,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	9,77 \$	8,39 \$	8,54 \$	8,99 \$	9,21 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	7,95 \$	8,27 \$	8,88 \$	9,11 \$	10,17 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,13 \$	0,12 \$	0,16 \$	0,12 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,15)	(0,16)	(0,16)	(0,18)	(0,21)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,54	0,05	0,61	0,63
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,21	(0,30)	(0,14)	0,03	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,63 \$	0,20 \$	(0,09) \$	0,58 \$	0,23 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,33 \$	0,33 \$	0,30 \$	0,37 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	–	–	0,55
Des gains en capital	–	–	–	0,44	0,43
Remboursement de capital	0,17	0,15	0,18	–	–
Total des distributions³	0,50 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,81 \$	1,35 \$
Actif net à la fin de la période	9,08 \$	7,95 \$	8,27 \$	8,88 \$	9,11 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	2	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	1,73 %	1,90 %	1,90 %	1,90 %	2,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,20 %	1,92 %	1,92 %	1,92 %	2,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	9,08 \$	7,95 \$	8,27 \$	8,88 \$	9,11 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	12,71 \$	12,40 \$	13,25 \$	12,56 \$	12,05 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,37 \$	0,31 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,27)	(0,27)	(0,26)	(0,28)	(0,27)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,92	0,83	0,08	1,05	0,96
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,93	(0,63)	(0,17)	0,12	(0,32)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,95 \$	0,24 \$	(0,05) \$	1,19 \$	0,66 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,05	0,06	0,03	0,02	0,06
Des gains en capital	0,12	–	0,65	0,43	0,04
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,17 \$	0,06 \$	0,68 \$	0,45 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	15,54 \$	12,71 \$	12,40 \$	13,25 \$	12,56 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 905 \$	5 174 \$	5 943 \$	6 372 \$	6 952 \$
Nombre de parts en circulation⁴	380 089	406 880	479 298	480 815	553 522
Ratio des frais de gestion⁵	1,79 %	1,97 %	1,97 %	1,96 %	1,96 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,85 %	2,08 %	2,13 %	2,10 %	2,24 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	15,54 \$	12,71 \$	12,40 \$	13,25 \$	12,56 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	12,17 \$	11,95 \$	12,81 \$	12,42 \$	11,87 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,35 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,10)	(0,12)	(0,10)	(0,10)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,89	0,81	0,05	1,02	0,94
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,87	(0,48)	(0,28)	0,07	(0,37)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,01 \$	0,50 \$	(0,04) \$	1,28 \$	0,76 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,20	0,28	0,15	0,13	0,18
Des gains en capital	0,30	–	0,65	0,75	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,50 \$	0,28 \$	0,80 \$	0,88 \$	0,18 \$
Actif net à la fin de la période	14,65 \$	12,17 \$	11,95 \$	12,81 \$	12,42 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 761 \$	1 345 \$	2 750 \$	3 341 \$	3 789 \$
Nombre de parts en circulation⁴	120 240	110 542	230 097	260 761	304 964
Ratio des frais de gestion⁵	0,67 %	0,84 %	0,85 %	0,86 %	0,85 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,70 %	0,91 %	0,91 %	0,90 %	0,95 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	14,65 \$	12,17 \$	11,95 \$	12,81 \$	12,42 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	10,22 \$	10,52 \$	11,25 \$	10,34 \$	10,43 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,11 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,23 \$
Total des charges	(0,03)	(0,11)	(0,10)	(0,11)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	0,67	0,07	0,87	0,89
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,88	(0,43)	(0,38)	0,17	0,28
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,06 \$	0,38 \$	(0,16) \$	1,18 \$	1,29 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,15	0,73	0,15	0,16	0,25
Des gains en capital	0,42	–	0,53	–	0,45
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,57 \$	0,73 \$	0,68 \$	0,16 \$	0,70 \$
Actif net à la fin de la période	11,99 \$	10,22 \$	10,52 \$	11,25 \$	10,34 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	23 \$	23 \$	194 \$	227 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	2 254	2 205	17 268	21 972
Ratio des frais de gestion⁵	0,73 %	0,90 %	0,83 %	0,85 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,82 %	1,24 %	0,95 %	0,95 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	11,99 \$	10,22 \$	10,52 \$	11,25 \$	10,34 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$	10,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,15 \$	0,12 \$	0,16 \$	0,13 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,09)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,46	0,56	0,04	0,59	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,29	(0,36)	(0,12)	(0,03)	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,83 \$	0,24 \$	(0,01) \$	0,60 \$	0,34 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,24 \$	0,20 \$	0,25 \$	0,25 \$
Des dividendes	–	–	–	0,03	0,64
Des gains en capital	–	–	–	0,60	0,43
Remboursement de capital	0,12	0,10	0,12	–	–
Total des distributions³	0,36 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,88 \$	1,32 \$
Actif net à la fin de la période	10,05 \$	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,73 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,87 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	10,05 \$	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,50 \$	8,70 \$	9,13 \$	9,21 \$	10,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,15 \$	0,11 \$	0,14 \$	0,14 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,05)	(0,05)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,48	0,57	0,03	0,32	0,63
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,28	(0,30)	(0,33)	(0,23)	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,84 \$	0,30 \$	(0,21) \$	0,18 \$	0,33 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,35 \$	0,35 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	0,03	0,04	0,57
Des gains en capital	–	–	0,13	0,52	0,43
Remboursement de capital	0,18	0,15	0,02	–	–
Total des distributions³	0,53 \$	0,50 \$	0,49 \$	0,92 \$	1,37 \$
Actif net à la fin de la période	9,80 \$	8,50 \$	8,70 \$	9,13 \$	9,21 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	979 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	2	1	1	107 208	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,72 %	0,89 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,72 %	0,89 %	0,92 %	0,93 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	9,80 \$	8,50 \$	8,70 \$	9,13 \$	9,21 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,98 \$	9,71 \$	9,72 \$	10,03 \$	10,34 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,18 \$	0,14 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,09 \$
Total des charges	(0,08)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,55	0,64	0,05	0,63	0,67
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,53	(0,41)	(0,14)	(0,04)	(0,29)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,18 \$	0,27 \$	(0,01) \$	0,63 \$	0,36 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	0,11	0,23
Des gains en capital	–	–	–	0,87	0,44
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	0,98 \$	0,67 \$
Actif net à la fin de la période	12,16 \$	9,98 \$	9,71 \$	9,72 \$	10,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,73 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,87 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	12,16 \$	9,98 \$	9,71 \$	9,72 \$	10,03 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$	10,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,15 \$	0,12 \$	0,16 \$	0,13 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,09)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,46	0,56	0,04	0,59	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,29	(0,36)	(0,12)	(0,03)	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,83 \$	0,24 \$	(0,01) \$	0,60 \$	0,34 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,24 \$	0,20 \$	0,25 \$	0,25 \$
Des dividendes	–	–	–	0,03	0,64
Des gains en capital	–	–	–	0,60	0,43
Remboursement de capital	0,12	0,10	0,12	–	–
Total des distributions³	0,36 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,88 \$	1,32 \$
Actif net à la fin de la période	10,05 \$	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,73 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,87 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	10,05 \$	8,57 \$	8,66 \$	9,00 \$	9,28 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,08 \$	8,35 \$	8,86 \$	9,20 \$	10,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,14 \$	0,11 \$	0,16 \$	0,13 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,09)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,43	0,54	0,04	0,59	0,63
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,21	(0,34)	(0,12)	(0,03)	(0,29)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,71 \$	0,23 \$	(0,01) \$	0,60 \$	0,32 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,34 \$	0,34 \$	0,30 \$	0,37 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	–	0,04	0,57
Des gains en capital	–	–	–	0,52	0,43
Remboursement de capital	0,17	0,15	0,18	–	–
Total des distributions³	0,51 \$	0,49 \$	0,48 \$	0,93 \$	1,37 \$
Actif net à la fin de la période	9,31 \$	8,08 \$	8,35 \$	8,86 \$	9,20 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	2	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,73 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,87 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	9,31 \$	8,08 \$	8,35 \$	8,86 \$	9,20 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	15,04 \$	14,65 \$	15,68 \$	15,32 \$	14,78 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,44 \$	0,36 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,36 \$
Total des charges	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,11	0,95	0,08	1,24	1,16
Profits latents (pertes latentes) pour la période	2,27	(0,47)	(0,15)	0,11	(0,43)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,80 \$	0,81 \$	0,25 \$	1,68 \$	1,06 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,36	0,34	0,33	0,34	0,38
Des gains en capital	0,28	–	0,73	0,98	0,12
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,64 \$	0,34 \$	1,06 \$	1,32 \$	0,50 \$
Actif net à la fin de la période	18,21 \$	15,04 \$	14,65 \$	15,68 \$	15,32 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	370 146 \$	236 887 \$	203 020 \$	203 821 \$	210 752 \$
Nombre de parts en circulation⁴	20 330 006	15 746 118	13 858 601	13 002 010	13 759 150
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,11 %	0,09 %	0,03 %	0,02 %	0,03 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,21 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	71,51 %	182,45 %	77,69 %	72,40 %	61,46 %
Valeur liquidative par part	18,21 \$	15,04 \$	14,65 \$	15,68 \$	15,32 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 31 août 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	56,72 %	69,15 %	0,00 %	0,00 %	59,47 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	43,28 %	30,85 %	100,00 %	100,00 %	40,53 %	100,00 %

	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

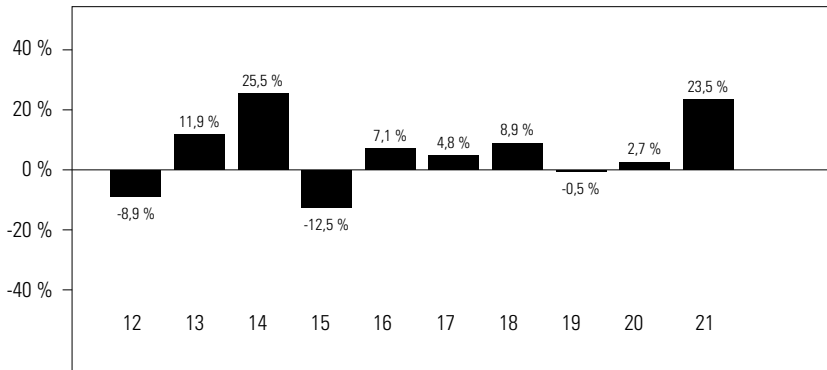
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

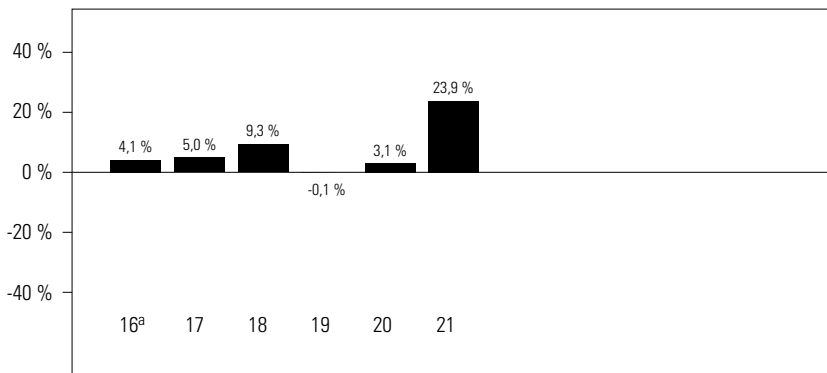
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

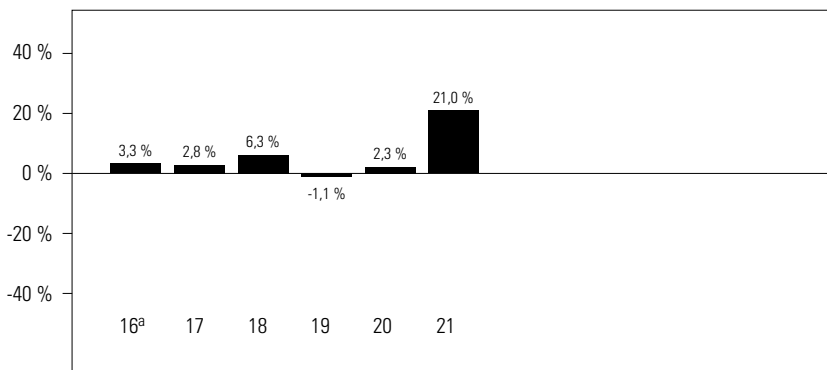


Parts de catégorie Plus



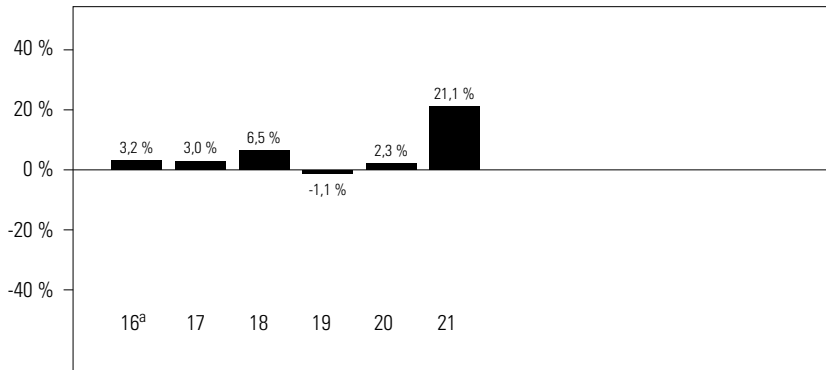
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T4



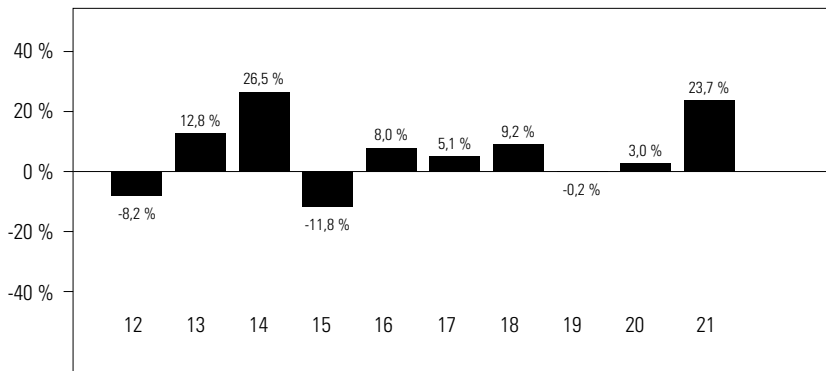
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T6

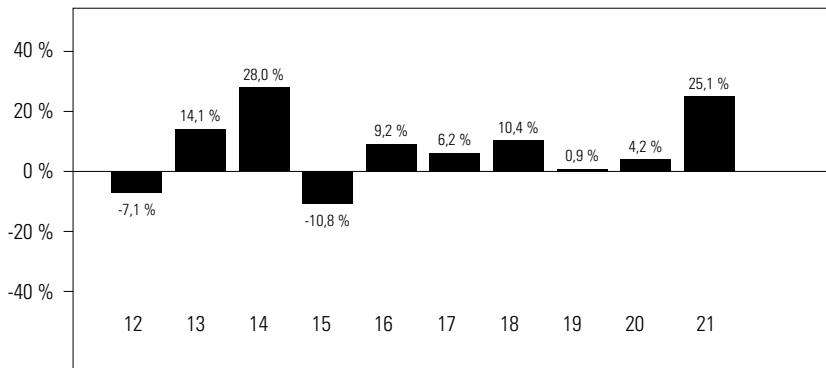


^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

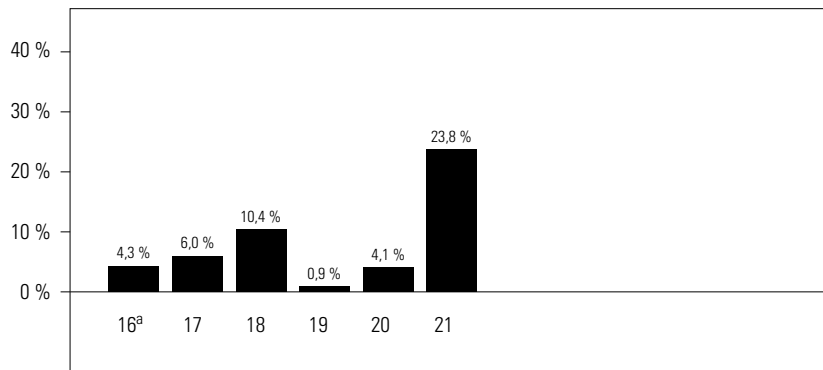
Parts de catégorie C



Parts de catégorie I

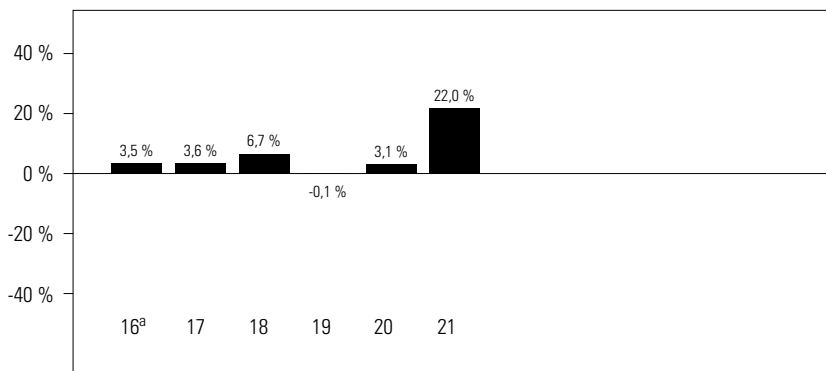


Parts de catégorie Plus-F



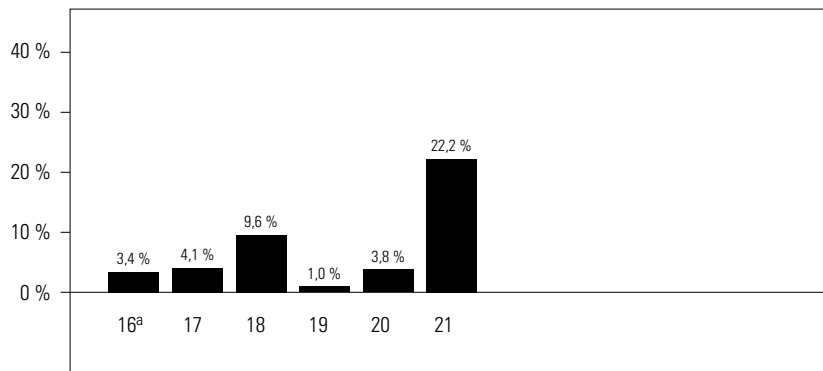
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T4



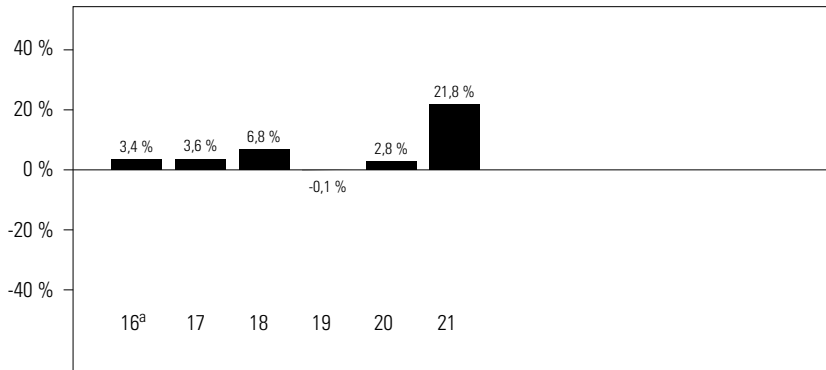
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T6



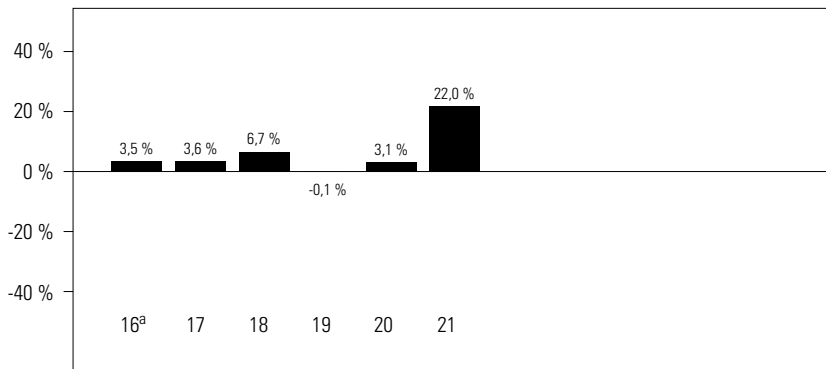
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N



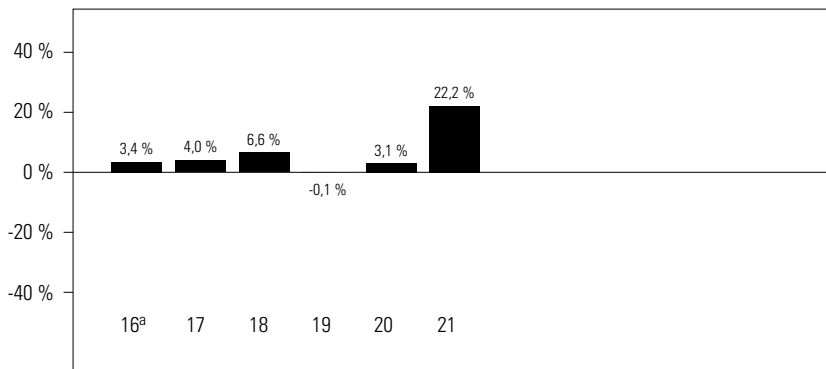
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T4



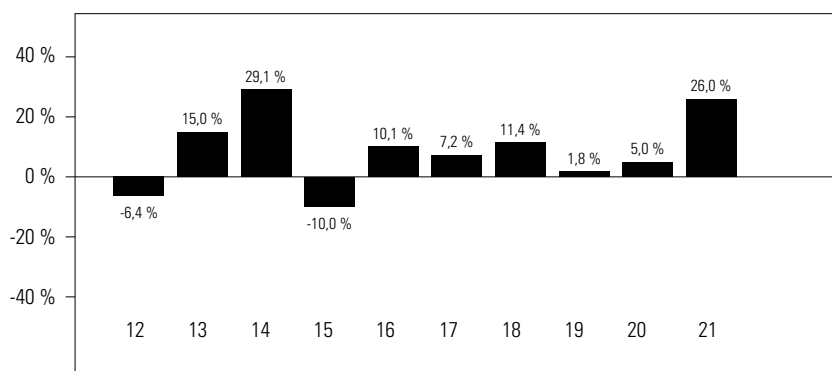
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie O

**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2021. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Mandat.

L'indice de référence du Mandat est l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	23,5 %	8,1 %	7,6 %	5,6 %			24 novembre 1999
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %			
Parts de catégorie Plus	23,9 %	8,5 %	7,9 %		8,4 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus T4	21,0 %	7,0 %	6,0 %		6,3 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus T6	21,1 %	7,0 %	6,1 %		6,4 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie C	23,7 %	8,3 %	7,8 %	6,2 %			16 février 2006
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %			
Parts de catégorie I	25,1 %	9,6 %	9,1 %	7,4 %			4 avril 2006
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %			
Parts de catégorie Plus-F	23,8 %	9,2 %	8,8 %		9,2 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus-F T4	22,0 %	7,9 %	6,8 %		7,2 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus-F T6	22,2 %	8,6 %	7,9 %		8,2 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus-N	21,8 %	7,8 %	6,7 %		7,1 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus-N T4	22,0 %	7,9 %	6,8 %		7,2 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		
Parts de catégorie Plus-N T6	22,2 %	8,0 %	6,9 %		7,2 %		31 mai 2016
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %		10,8 %		

Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie O	26,0 %	10,4 %	10,0 %	8,3 %		15 mars 2005
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'**indice composé S&P/TSX** se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement relatif du Mandat par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	31,6	Banque Royale du Canada	7,6
Énergie	13,5	Shopify Inc., catégorie A	6,6
Technologies de l'information	11,3	Banque Toronto-Dominion (La)	5,8
Matériaux	11,0	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,5
Industrie	11,0	Enbridge Inc.	3,3
Services de communications	5,4	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,2
Immobilier	3,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Autres actions	3,5	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0	Banque de Montréal	2,3
Biens de consommation de base	2,9	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,0
Consommation discrétionnaire	2,9	Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	2,0
Autres actifs, moins les passifs	0,3	Corporation TC Énergie	1,8
		Constellation Software Inc.	1,7
		Canadian Natural Resources Ltd.	1,7
		TELUS Corp.	1,6
		Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,5
		Element Fleet Management Corp.	1,5
		Dye & Durham Ltd.	1,4
		Nutrien Ltd.	1,4
		Shaw Communications Inc., catégorie B	1,4
		Société Financière Manuvie	1,4
		Banque Nationale du Canada	1,3
		Suncor Énergie Inc.	1,2
		Groupe SNC-Lavalin Inc.	1,2
		Magna International Inc.	1,2

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.